

Règlement Intérieur du GEM de La Cordée



Article 1

Le G.E.M. est un lieu de rencontre et de convivialité, destiné à l'accueil de toute personne adulte en situation de fragilité psychique et d'isolement social.



Article 2

Le G.E.M. est fondé sur une adhésion volontaire et une participation libre des personnes.

Article 3

Une cotisation annuelle est demandée aux adhérents qui s'engagent ainsi à participer à la vie du groupe dans un esprit d'entraide.



Ceux-ci peuvent devenir acteurs en collaborant au fonctionnement, à l'élaboration des activités,

chacun dans la mesure de ses possibilités et de ses souhaits.

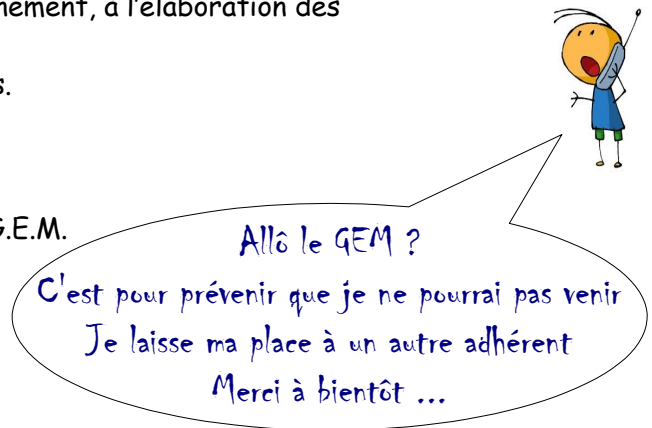
L'adhésion doit intervenir au plus tard après 3 visites.

Article 4

Les adhérents doivent fréquenter de manière autonome le G.E.M.

Article 5

En raison parfois du nombre de places limitées, tout adhérent usager inscrit à une activité, doit prévenir en cas d'impossibilité de participation..



Article 6

Les tâches ménagères liées à l'entretien des locaux (vaisselle, balayage, nettoyage des tables) sont partagées par tous.



Chacun doit participer, c'est le principe de l' ENTRAIDE !



Article 7

Le respect des personnes et la courtoisie sont une règle absolue au G.E.M.

C'est un engagement personnel de chacun : membres, personnel, bénévoles, visiteurs.

Article 8

Pour un bon fonctionnement du groupe :

- Une tenue vestimentaire correcte est souhaitée.

- L'alcool et tout produit illicite sont interdits en intérieur comme en extérieur.

La présence de toute personne alcoolisée ou sous l'effet de substance illicite ne sera pas acceptée.

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du G.E.M.

Pour fumer à l'extérieur, un cendrier est à votre disposition pour y déposer vos mégots, ne l'oubliez pas.

- Les violences et formes d'agressivité verbales ou physiques ne sont pas tolérées.

- Les animaux ne sont pas admis..



Par son adhésion, l'adhérent s'engage à respecter ce règlement intérieur, dont un exemplaire lui est remis. Tout manquement donnera lieu à des mesures adaptées allant jusqu'à l'exclusion.

Le ____ / ____ /20 ____

Signature de l'adhérent

